

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 2 mai 2014

La formation débutera le 6 octobre 2014.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de déposer un dossier de candidature qui comporte :

- Une lettre de motivation
- Un CV actualisé précisant le parcours de formation
- Un projet de réinvestissement (formulaire) pour le service envisagé suite à la formation
- Un courrier d'appui de la candidature établi par le cadre de proximité
- La fiche d'inscription à la formation continue
- La fiche d'inscription au titre du Plan de Formation AP-HP (disponible sur intranet)

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre candidature à la Direction des Soins, avant le 20 juin 2014.

Pour les professionnels hors AP-HP, merci de nous contacter par mail pour la prise en charge.

La candidature est soumise à une commission début juillet 2014 qui validera ou non l'inscription en formation.

Contact et renseignements :

Catherine Bonnet, Direction des Soins, 01 44 49 41 07
catherine.bonnet@nck.aphp.fr

Responsables du DU :

Célia Crétolle, Philippe Hubert, Christine Maze, Thérèse Pety.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN SOINS INFIRMIERS PÉDIATRIQUES (DUSIP)

SESSION 2014-2015



© Service communication Necker - Photos : E. Attard AP-HP et B. Réjau - mai 2014



En partenariat avec l'université Paris Descartes, l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades, propose à la rentrée universitaire 2014-2015, un diplôme universitaire en soins infirmiers pédiatriques (DUSIP). Il remplace le DUPASIP (diplôme universitaire en pratiques avancées en soins infirmiers pédiatriques), créé en 2006, pour s'adapter à l'évolution des prises en charge et aux attentes des professionnels. Ce DU est ouvert aux infirmiers, spécialisés ou non, ayant une expérience en pédiatrie ou exerçant en secteur adulte avec un projet professionnel à court terme en rapport avec la pédiatrie.

Une formation qualifiante

La formation universitaire qualifiante ouvre de nouveaux horizons pour la profession, à l'image de ce qui existe déjà dans plusieurs pays européens (positionnement spécifique des infirmiers dans l'équipe). La réforme des études en soins infirmiers relative au diplôme d'état d'infirmier donne toute sa valeur à cet enseignement. Cette formation doit permettre d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques spécifiques à la pédiatrie. Grâce au DUSIP, ces savoirs peuvent aujourd'hui être formalisés, partagés et enrichis par des intervenants-experts et à travers les expériences de chacun.

Les objectifs de ce diplôme universitaire

- Acquérir et/ou consolider des connaissances théoriques et pratiques afin de les réinvestir dans les soins infirmiers quotidiens du service.
- Conduire, durant l'année universitaire, un travail de recherche autour d'une problématique définie avec le cadre du service où l'étudiant exerce.
- Appréhender les soins infirmiers dans une approche holistique de l'enfant et de sa famille, en lien avec les différents acteurs de la prise en charge après l'hospitalisation «en aigu».
- S'interroger sur sa propre pratique par un regard distancié, et la faire évoluer.
- S'enrichir du partage d'expériences et de la diversité des prises en charge pédiatriques dans l'hôpital.

Modules du programme

Module 1 : Introduction et présentation du diplôme universitaire/méthodologie.
Module 2 : Handicap et maladie chronique.
Module 3 : Nutrition – Aspects éducatifs et pratiques des soins.
Module 4 : Cancer de l'enfant : de l'annonce aux soins de suite.
Module 5 : Don d'organes – Relation soignant soigné.
Module 6 : Urgences en pédiatrie – Douleur et soins palliatifs – Cardiologie.
Module 7 : Ethique ante et post-natale – Nouvelles perspectives d'exercice professionnel infirmier (à partir d'exemples - des maladies rares).

Organisation

Le calendrier de formation ainsi que le pré-programme sont accessibles aux professionnels intéressés sur internet : <http://hopital-necker.aphp.fr/diplome-universitaire-en-soins-infirmiers-pediatriques-dusip/>. Une présentation détaillée du programme est faite le jour de l'accueil en formation.

Formation théorique : les cours sont délivrés à l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades, par des professionnels experts, en binômes : médecins, infirmiers, rééducateurs, assistantes sociale, psychologues, philosophe... Elle est composée de 140 heures d'enseignement, répartie en 7 modules thématiques de 3 jours, elle se déroule d'octobre 2014 à juin 2015.

Le stage d'étonnement fait partie intégrante de cet enseignement et doit être au centre du projet pédagogique de l'étudiant. L'élaboration du rapport de stage et sa présentation font l'objet d'un accompagnement de l'étudiant tout au long de l'année universitaire. Ce stage comporte au totale 30 heures dans deux lieux de stage au cours du 1^{er} trimestre 2015. **La thématique du projet doit être réfléchie avec le cadre en amont de la formation et doit s'inscrire dans une démarche de réinvestissement pour le service. Le sujet et les deux lieux de stages seront soumis à l'avis du conseil pédagogique.** Le projet peut être proposé à l'appel d'offre du PHRIP 2015.

Validation du diplôme

Les connaissances sont évaluées par des contrôles continus (10 au total) et la validation du diplôme comprend également l'évaluation du rapport du stage d'étonnement. Chaque contrôle continu est noté sur 20 points (coefficient 1), le rapport d'étonnement est noté sur 20 points (coefficient 3). La validation du diplôme universitaire s'obtient par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 130/260 points. L'assiduité à la formation théorique et au stage d'étonnement est aussi un critère de validation du diplôme, au même titre que le contrôle continu des connaissances.

Gestion du temps de formation

La formation dispensée est prise en compte au titre de la formation continue sur la base de la réglementation en vigueur (droit individuel à la formation et/ou formation hors temps de travail). Cette formation s'intègre également au titre du développement professionnel continu (DPC).

Pour les étudiants de Necker, la prise en charge du temps de formation de 170 heures au total se répartit comme suit : 90 heures sur temps de travail avec mobilisation du compteur DIF et 80 heures en formation hors temps de travail sur le temps personnel de l'étudiant.

Financement

Pour les professionnels de l'hôpital Necker-Enfants malades, les frais d'inscription de l'année universitaire sont avancés par les étudiants et remboursés lors de la validation du diplôme universitaire par le service de formation continue. Pour les étudiants des autres hôpitaux, le financement est à négocier avec leur établissement d'origine.